

## LA PRIERE D'INTERCESSION

Une communauté chrétienne vit de l'intercession de ses membres, sinon elle meurt.

Quand je prie pour un frère, je ne peux plus en dépit de toutes les misères qu'il peut me faire, le condamner ou le haïr. Si odieux et si insupportable que me soit son visage, il prend au cours de l'intercession l'aspect de frère pour lequel le Christ est mort, l'aspect du pécheur gracié. Quelle découverte apaisante pour le chrétien que l'intercession : il n'existe plus d'antipathie, de tension ou de désaccord personnel dont, pour autant qu'il dépend de nous, nous ne puissions triompher. L'intercession est bain de purification où, chaque jour, le fidèle et la communauté doivent se plonger. Elle peut signifier parfois une lutte très dure avec tel d'entre nos frères, mais une promesse de victoire repose sur elle.

Comment est-ce possible ? C'est que l'intercession n'est rien d'autre que l'acte par lequel nous présentons à Dieu notre frère en cherchant à le voir sous la croix du Christ, comme un homme pauvre et pécheur qui a besoin de sa grâce. Dans cette perspective, tout ce qui me le rend odieux disparaît, je le vois dans toute son indigence, dans toute sa détresse, et sa misère et son péché me pèsent comme s'ils étaient miens, de sorte que je ne puis plus rien faire d'autre que prier : Seigneur agis toi-même sur lui, selon Ta sévérité et Ta bonté. Intercéder signifie mettre notre frère au bénéfice du même droit que nous avons reçu nous-mêmes ; le droit de nous présenter devant le Christ pour avoir part à sa miséricorde.

Par là nous voyons que notre intercession est un service que nous devons chaque jour à Dieu et à nos frères. Refuser à notre prochain notre intercession c'est lui refuser le service chrétien par excellence. Nous voyons aussi que l'intercession est, non pas une chose générale, vague, mais un acte absolument concret. Il s'agit de prier pour telles personnes, telles difficultés et plus l'intercession est précise, et plus aussi elle est féconde.

Dietrich BONHOEFFER (1906 - 1945)

**"De la vie communautaire", Ed : Delachaux et Niestlé, 1947, 141 p, p85 - 87.**